



Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE

Quinzaine marocaine – du 1^{er} au 13 décembre 2020

Zoom du Service Economique

Enjeux économiques du système éducatif marocain

Lors du colloque annuel organisé par la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc et la Fondafip (Association pour la fondation internationale de finances publiques), le ministre de l'Education Saaid Amzazi a fait le point sur les enjeux économiques du système éducatif au Maroc.

La priorité du Ministère de l'Education est d'accroître la durée moyenne de scolarisation. La durée de scolarisation des Marocains est de 5 ans et 6 mois en moyenne, contre une moyenne de 6 à 7 ans dans les pays de la région MENA et de 15 ans dans les pays de l'OCDE. En outre, selon le Haut-Commissariat au Plan, un tiers de la population demeure analphabète (même si ce taux descend à 10 % chez les jeunes), plus du tiers des plus de 25 ans n'a pas dépassé le niveau du collège et seuls 8 % sont diplômés du supérieur. La mise en œuvre de la loi-cadre sur l'éducation, adoptée en août 2019, devrait toutefois *in fine* augmenter la durée de scolarité obligatoire de 4 ans (soit entre 9 et 10 ans).

L'amélioration du capital humain, « maillon faible de la croissance économique », devrait se traduire en gains économiques significatifs. Selon le ministre, le retour sur investissement dans le domaine de l'éducation est bien supérieur à celui de l'industrie : une année de scolarisation supplémentaire se traduirait par une augmentation de 10 % des revenus du ménage et correspondrait *in fine* à 1 point du PIB annuel gagné. L'indice du capital humain de 2020 (indicateur de la Banque Mondiale) pour le Maroc s'élève à 0,5, soit un chiffre légèrement supérieur à la moyenne des pays à revenu intermédiaire inférieur (0,48), mais inférieur à celle de la zone MENA (0,57).

La part du financement global de l'éducation assurée par les ménages (30 %) demeure trop élevée. La moyenne dans les pays de l'OCDE est d'environ 16 %. La prépondérance du financement par les ménages du système éducatif est liée au poids du système scolaire privé, au budget limité du Ministère de l'Education (dont les marges de manœuvre sont étroites) et au manque d'investissement des collectivités locales et territoriales. Le ministre cite les pays asiatiques en exemple, où 90 % du système éducatif est pris en charge par les collectivités locales.

Actualités économiques et financières

MACROECONOMIE, COMMERCE & FINANCE

- **Le Maroc lève 3 Md USD sur les marchés financiers internationaux.** Le Maroc a levé mardi 8 décembre 3 Md USD sur les marchés financiers internationaux, en trois tranches de respectivement 750 M USD à maturité 7 ans, 1 Md USD à maturité 12 ans et 1,25 Md USD à maturité 30 ans. Les coupons pour les trois tranches sont respectivement de 2,375 %, 3 % et 4 %. [Dans une interview à la presse marocaine](#), la directrice du Trésor marocain, Fouzia Zaâboul, constate que « le Maroc a enregistré une nette amélioration de sa qualité de crédit », comme en atteste la baisse du niveau des spreads depuis la dernière sortie sur les marchés financiers (1 Md EUR en septembre 2020). En effet, les *spreads* pour les tranches 5,5 et 10 ans de l'émission de septembre étaient de respectivement 190 et 240 pbs, alors que ceux de l'émission de décembre pour les tranches de 7 et 12 ans s'élèvent à 175 et 200 pbs. Bien que le Royaume ait perdu son *Investment Grade* chez Fitch Rating (la note souveraine passant de BBB- à BB+), la signature Maroc suscite ainsi toujours la confiance des investisseurs, comme en témoigne la taille du livre d'ordres qui a dépassé 13 Md USD (soit plus de 4 fois le montant de l'émission).
- **Adoption définitive du Projet de Loi de Finances 2021.** Après avoir été légèrement amendé par la Chambre des Conseillers, la Chambre des Représentants a adopté en deuxième lecture le PLF 2021. Parmi les amendements notables : l'instauration d'une contribution complémentaire pour les autoentrepreneurs (afin de leur permettre de bénéficier du régime d'assurance maladie obligatoire), la prolongation pour 2021 de l'amnistie fiscale pour les contribuables exerçant une activité assujettie à l'IR et se déclarant pour la première fois au fisc, et l'augmentation du droit d'importation de certaines fibres textiles de 2,5 % à 17,5 %.
- **Entrée en vigueur de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine le 1^{er} janvier 2021.** Dans le cadre de l'accord, les pays africains ont convenu de supprimer 90 % des droits de douane sur une période de 5 à 15 ans. Cependant, courant 2021, des négociations devraient continuer sur l'établissement d'un objectif intermédiaire de suppression des tarifs douaniers (à hauteur de 70 %) et de règles d'origine communes. Les échanges intra-africains ne représentent que 16 % du commerce total de l'Afrique (en comparaison, le commerce intra-européen s'élève à 67 % du total). L'objectif annoncé est ainsi d'augmenter ce taux à 25 % à moyen-terme, puis à 52 % à long-terme. Pour rappel, pour le Maroc, le continent africain représente environ de 5 % de ses échanges commerciaux.
- **Allègement du déficit commercial du Maroc de 25,6 % à fin octobre 2020.** Au titre des 10 premiers mois de 2020, les importations et les exportations ont enregistré, en glissement annuel, des baisses respectives de 16,6 % et de 10,1 %. En glissement trimestriel, les exportations croissent nettement plus rapidement que les importations (+27,1 % contre +11,0 %). En conséquence, le déficit commercial s'est allégé de 25,6 % (44 Md MAD) et le taux de couverture s'est nettement amélioré de 4,5 pts à 62,4 %. Le recul des importations s'explique par le repli des importations de la quasi-totalité des groupes de produits. Celui des exportations est principalement mené par la diminution des exportations des secteurs aéronautique (-28,6 %), textile (-18,7 %), et automobile (-13,5 %, qui connaît un net rebond depuis l'été). Les exportations agricoles et agroalimentaires demeurent stables.

INDUSTRIES, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT

- **Extension à venir de la Zone d'Accélération Industrielle de Kénitra (PSA).** Suite au protocole d'accord signé par le Ministre de l'Industrie et le DG de la Caisse des Dépôts, la ZAI de Kénitra, dont le taux d'occupation s'élève à 94 %, devrait être prochainement agrandie. Aujourd'hui, 49 sociétés y sont représentées, dont PSA et 25 équipementiers automobiles, ce qui représente un investissement global de 20 Md MAD et plus de 36 000 emplois.
- **Hydrogène vert : fertilisants, ciment et usine pilote.** Durant le Sommet Virtuel *Power to X* organisé par l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (Iresen) en collaboration avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), le secrétaire général du département de l'environnement du ministère de l'Energie, M. Benyahya, estime que l'hydrogène vert contribuera notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) (via l'ammoniac vert) et de l'industrie du ciment. En outre, l'Institut allemand Fraunhofer-Gesellschaft (IFG), en partenariat avec le groupe OCP et l'Iresen, construit actuellement une usine pilote destinée à la production d'ammoniac vert, dotée d'une capacité de production de 4 tonnes par jour.

- **Indice de Performance Climatique 2021 : le Maroc en 4^e position.** Dans le dernier rapport des ONG Germanwatch, Réseau International d'Action pour le Climat et New Climate Institute, le Maroc se hisse à la 4^e place sur 57, derrière la Suède, la Grande-Bretagne et le Danemark. S'il perd une place par rapport à l'année passée, le Royaume doit cette bonne performance à sa contribution déterminée au niveau national (NDC) ambitieuse, sa participation active dans les alliances climatiques mondiales, son leadership en termes de durabilité sur le continent africain, et sa stratégie nationale en termes d'énergies renouvelables.

SERVICES, TOURISME, SANTE & INNOVATION

- **Orientations royales relatives à la gratuité du vaccin contre la Covid-19.** Le roi Mohammed VI du Maroc a donné ses instructions au gouvernement pour l'adoption de la gratuité du vaccin contre la COVID-19 au profit de tous les Marocains. La campagne de vaccination massive devrait démarrer dans les jours qui suivent.
- **Les fédérations des industries de la santé marocaine et hongroise signent un mémorandum.** Les segments ciblés par cette convention, qui vise à faciliter la coopération dans le domaine de l'industrie médicale, sont notamment les hôpitaux mobiles, les technologies dentaires, et les nouvelles technologies de laboratoire.
- **Lancement d'une stratégie de « reconquête agressive » de l'Office National Marocain du Tourisme.** Souhaitant récupérer rapidement les positions du Maroc dans le secteur touristique, l'ONMT prévoit notamment l'accompagnement de l'assouplissement des conditions d'accès au pays, l'accroissement de la capacité en siège aérien et la sécurisation de différents partenariats avec les tours opérateurs.

AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, ENGRAIS PHOSPHATÉS

- **Agrumes : le Maroc davantage concurrencé à l'export par la Turquie et l'Egypte.** Le marché international des agrumes est le deuxième plus gros marché mondial de fruits derrière celui de la banane et se caractérise par une augmentation plus rapide de l'offre que de la demande. Si le concurrent traditionnel du Maroc dans la zone Méditerranée est l'Espagne, selon les professionnels de la filière, la Turquie et l'Egypte représentent désormais une menace sur les parts de marché marocaines, notamment en Russie (premier marché du Maroc à l'export). Ces deux pays ont en effet connu récemment une forte dépréciation de leur monnaie nationale et disposent de coûts de production moindres. Pour la campagne 2020-2021, la World Citrus Organisation prévoit pour le Maroc une hausse de la production d'agrumes de 13 %, et pour l'Egypte et la Turquie une diminution de 8 % et 15 %.

AIDE AU DEVELOPPEMENT – BAILLEURS INTERNATIONAUX

- **Le Maroc plaide en faveur d'un fonds multilatéral dédié à la biodiversité en Afrique.** Lors de la 8e session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), le ministre de l'Energie marocain, Aziz Rabbah, a plaidé pour la mise en place d'un fonds multilatéral dédié à la biodiversité, afin de permettre aux pays africains de relever les défis en termes de gestion et valorisation de leurs ressources naturelles.

TABLEAUX STATISTIQUES

Taux de change

	11/12/2020		04/12/2020		11/11/2020		11/12/2019	
	(jour)		(1 semaine)		(1 mois)		(1 an)	
	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD
MAD	10,88	8,98	10,91	8,99	10,79	9,17	10,73	9,64

Bourse de Casablanca (évolution du MASI)

	11/12/2020	04/12/2020	11/11/2020	31/12/2019
	(jour)	(1 semaine)	(1 mois)	
Valeur	11 366,94	10 977,68	10 574,43	12 171,90

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.

Rédaction : Arthur François | Responsable de publication : Cécile Humbert-Bouvier